

Togo, France, Russie, AES...

Retour sur une sortie médiatique
qui se veut claire et limpide

Le ministre togolais des Affaires étrangères, le professeur Robert Dussey, s'est exprimé il y a quelques jours sur France 24. Cette intervention a eu lieu en marge de la 81ème Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (Onu) qui se tient à New York aux États-Unis du 8 au 28 septembre 2026. ...



PAGE 3

SPORT



Eliminatoires CAN U23 2027

Le soutien du
gouvernement aux
Éperviers

À quelques jours des éliminatoires de la CAN U23 2027, le ministre des Sports, Dr Abdul-Fahd Fofana, était à la rencontre des Éperviers Espoirs. L'objectif est d'apporter son soutien et celui du gouvernement avant la confrontation avec la Libye, ce mercredi 30 septembre 2026 au stade de Kégué. À l'occasion, le ministre a pris soin de motiver les joueurs et le staff technique ...

PAGE 10

PRODUITS FNFI

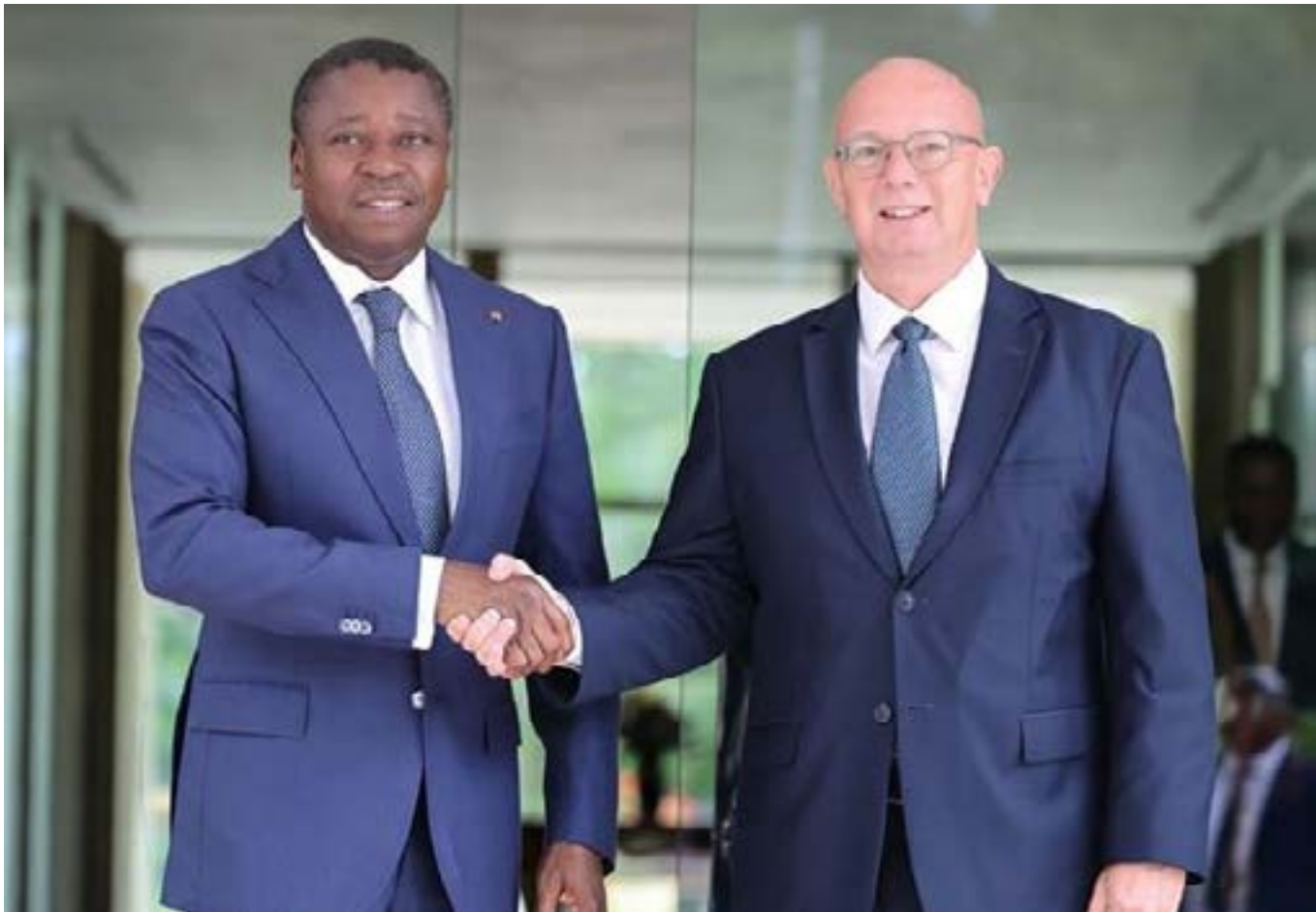


Echos des bénéficiaires

Lebgaza Abra : du
petit commerce à
l'autonomie au Grand
marché de Kara

Au Grand marché de Kara, Lebgaza Abra connaît les habitudes de sa clientèle et les mouvements de son commerce. Son étal rassemble condiments, ...

PAGE 2



Togo-Hongrie

Accélérer la mise en œuvre
des projets d'intérêt commun

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est entretenu, le vendredi 25 septembre 2026, avec l'ambassadeur de Hongrie au Togo, Tamás Fehér Endre.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Togo-Russie : Lomé accueille la première session de la Commission mixte
intergouvernementale

Ce 29 septembre, Lomé accueille la première session de la Commission mixte intergouvernementale de suivi de l'Accord de partenariat entre le Togo et la Russie. Les travaux se tiendront au Palais des Congrès et porteront sur les coopérations commerciale, économique, scientifique et technique.

La rencontre permettra aux délégations des deux pays d'évaluer les avancées enregistrées et d'examiner de nouvelles pistes pour renforcer les échanges, notamment entre les opérateurs économiques togolais et russes.

Les discussions s'inscrivent dans une dynamique d'élargissement de la coopération à l'éducation, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à la culture. La création à Lomé d'une Maison russe figure parmi les initiatives envisagées pour promouvoir la langue et la culture russes et favoriser les échanges.

La commission mixte devrait contribuer à consolider les acquis et à identifier de nouveaux projets bilatéraux. Les travaux prendront fin, le 1er octobre 2026.

COMMUNIQUÉ

Ohana Africa lance le Compte
Familial avec Ecobank

Une innovation pour
les familles africaines

Lomé, Togo - 24 septembre 2026.
Ohana Africa, développée par
Ollo Africa, la première Fintech
togolaise agréée ...

PAGE 10

Togo / Lutte contre les rackets

Le numéro 1014 pour signaler les cas

Le racket constitue un frein à la confiance dans les services publics et fragilise les relations entre citoyens et agents. Pour le combattre, l'information et la vigilance restent essentielles. Le ministère de la Sécurité met à la disposition des populations un numéro dédié à la dénonciation des pratiques de racket : le 1014. Gratuit et accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ce numéro permet aux citoyens de signaler les faits dont ils sont témoins ...



PAGE 9

 SOMMAIRE	Soudan/Election Le président Salva Kiir dissout le gouvernement  P 4	Agriculture 2,6 milliards de dollars prévus pour financer les femmes  P 5	Eliminatoires CAN U23 2027 Dr Abdul-Fahd Fofana réaffirme le soutien du gouvernement aux Eperviers  P 10
--	---	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Lebgaza Abra : du petit commerce appris à Lamatessi à l'autonomie au Grand marché de Kara

Au Grand marché de Kara, Lebgaza Abra connaît les habitudes de sa clientèle et les mouvements de son commerce. Son étal rassemble condiments, graines de soja et autres produits vivriers qu'elle achète, trie, conserve et revend au rythme des besoins du marché. Derrière cette activité se trouve une histoire commencée à Lamatessi, dans une enfance marquée par le travail et l'apprentissage des petits métiers. De ses premiers pas dans le commerce à l'accompagnement du FNFI, son parcours raconte une femme qui a progressivement construit son indépendance par son travail. Découvrez son histoire dans ce nouveau numéro de la rubrique « Echos des bénéficiaires du FNFI ».

preneurs : condiments, graines de soja et autres produits alimentaires. Le Grand marché de Kara devient alors son espace de travail, mais aussi le lieu où elle affine chaque jour sa manière de commercer.



Lebgaza Abra

Son activité repose sur une attention constante aux produits et aux attentes des clients. Elle s'approvisionne selon les possibilités du moment, observe les prix, constitue ses petits stocks et organise ses ventes en fonction de la demande. Pour les graines de soja comme pour les condiments, la présentation, la conservation et la qualité comptent autant que le prix d'achat. Cette expérience lui a surtout appris à faire travailler chaque franc investi. « Le commerce

m'a appris à regarder loin. Avant d'acheter, je pense déjà à la manière dont je vais vendre et à ce que cette marchandise peut me rapporter », explique-t-elle. Cette façon de réfléchir à chaque opération lui

permet de consolider progressivement son activité.

Du crédit APSEF à Nkodédé : des moyens pour changer d'échelle

Lorsque les ressources personnelles deviennent insuffisantes pour accompagner ses ambitions, Lebgaza Abra découvre les possibilités offertes par le FNFI. Elle commence par bénéficier du produit APSEF, qui lui apporte un premier appui pour renforcer son commerce. Cette expérience lui permet

de mieux structurer ses achats et d'acquérir une plus grande capacité de rotation de ses marchandises. Par la suite, elle accède au produit Nkodédé, avec des financements plus importants destinés à renforcer davantage son activité. Les crédits successifs lui donnent les moyens de constituer des stocks plus conséquents et de travailler avec une capacité financière mieux adaptée aux réalités du marché.

Avec cette progression, son commerce prend une autre dimension. Les journées commencent tôt et s'organisent autour des arrivages, du rangement des marchandises, des échanges avec les fournisseurs et des ventes aux clients. Elle sait que chaque produit a son rythme et que le commerce exige de la patience autant que de la réactivité. « Quand j'ai commencé à recevoir les crédits, j'ai surtout compris qu'il fallait utiliser l'argent avec beaucoup de discipline. Un crédit doit retourner dans l'activité et produire quelque chose », confie-t-elle. Cette rigueur

accompagne aujourd'hui chacune de ses décisions et lui permet de préserver son fonds de commerce tout en répondant aux besoins de sa famille.

Pour Lebgaza Abra, la portée de cette activité dépasse désormais le simple espace de vente du Grand marché de Kara. Les revenus tirés de son commerce lui ont permis de participer davantage aux dépenses du foyer et surtout de soutenir la scolarisation de ses enfants. Voir ces derniers poursuivre leur chemin constitue pour elle une source particulière de satisfaction, car son travail quotidien prend alors un sens qui dépasse les chiffres inscrits dans son cahier de comptes. « Ce qui me rend fière, c'est de voir mes enfants avancer grâce à ce que je fais chaque jour. Leur avenir me donne la force de continuer », témoigne-t-elle. Entre les sacs de graines de soja, les condiments soigneusement disposés et les échanges avec ses clients, Lebgaza Abra poursuit ainsi une activité construite avec patience, expérience et détermination.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG_LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Edy Alley Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva	Alexandre Wémima Edem Dadzie Caleb Akponou Affo-Djèlè Alarba Responsable administrative, financière et commerciale: Amah Essognim	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : TogoMatin Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	---	--	--

Togo-Hongrie

Accélérer la mise en œuvre des projets d'intérêt commun

Le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, s'est entretenu, le vendredi 25 septembre 2026, avec l'ambassadeur de Hongrie au Togo, Tamás Fehér Endre.

Au cours de cette rencontre, le diplomate hongrois a salué l'excellence des relations entre Budapest et Lomé et

du Togo. Les discussions ont porté sur de nombreux sujets d'intérêt commun, notamment la construction de stations de traitement durable des eaux usées dans le Grand Lomé. Ce projet contribuera à l'amélioration du secteur de l'eau et de l'assainissement », a déclaré l'ambassadeur.



Faure Gnassingbé (à gauche)/Crédit photo : Présidence du Conseil

exprimé la volonté de son pays d'accélérer la mise en œuvre des projets d'intérêt commun, notamment dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. « Nous avons eu une rencontre très fructueuse avec le président du Conseil

Les deux pays avaient signé en janvier 2025 un Mémoire d'entente (MoU), qui prévoyait la construction de deux stations de traitement des boues de vidange dans les localités d'Aképe et de Djagblé, conformément

au Plan directeur d'assainissement du Grand Lomé.

Les échanges entre le président du Conseil et l'ambassadeur hongrois ont également porté sur le partenariat bilatéral en matière d'impression sécurisée des documents officiels.

« Je remercie le président du Conseil pour son intérêt pour la coopération entre le Togo et la Hongrie. Il a été particulièrement attentif aux projets que nous avons proposés, et la Hongrie se réjouit de pouvoir travailler avec le gouvernement togolais pour le bonheur des populations », a ajouté Tamás Fehér Endre.

Le Togo et la Hongrie développent un partenariat dans les domaines agricole, de la sécurité, de l'énergie, de l'eau, des Technologies de l'information et de la communication. La visite à Lomé de l'ambassadeur Tamás Fehér Endre s'inscrit dans le cadre du renforcement de cette coopération.

Edem Dadzie

Multilatéralisme

La diplomatie togolaise continue de jouer un rôle central

Lors de la 81ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, le Togo a une nouvelle fois porté la voix d'une diplomatie pragmatique, axée sur la paix, la médiation et la justice historique.

À la tribune de l'Organisation des Nations unies (Onu), le professeur Robert Dussey, au nom du président du Conseil, Faure Gnassingbé, a salué le succès diplomatique majeur concrétisé par l'adoption de la résolution « Correct the Map ».

Dans un contexte mondial marqué par la recrudescence des tensions géopolitiques et la fragilisation du droit international, le Togo a réitéré sa conviction profonde : la sécurité durable et la stabilité ne sauraient être uniquement militaires. Elles exigent de s'attaquer aux vulnérabilités économiques et climatiques à travers le dialogue et la diplomatie préventive.

Fidèle aux orientations du président du Conseil, la diplomatie togolaise continue de jouer un rôle central d'intermédiaire et

de médiateur pacifique. En Afrique de l'Ouest et dans le Sahel, le Togo a oeuvré à la facilitation des échanges et à la promotion des réponses politiques durables aux crises sous régionales. Dans la région des Grands Lacs, la contribution active à la désescalade, au rétablissement de la confiance et à la recherche de solutions pérennes a également été au centre des actions.

L'initiative « Correct the Map » entre dans une phase concrète

Après l'appel fondateur lancé à la tribune de l'Onu le 26 septembre 2025 dénonçant la distorsion cartographique mondiale, le Togo a célébré l'adoption historique, le 4 septembre 2026, de la résolution « Correct the Map » par 164 voix.

Pour le Togo, cette décision va bien au-delà d'une simple correction géométrique : « Corriger la carte, c'est corriger les perceptions qu'elle entretient dans l'éducation,

l'information et l'action publique. C'est un acte de vérité scientifique, de justice, de réparation et de respect de l'égalité des peuples », a souligné le professeur Robert Dussey.

Le Togo appelle désormais à transformer cette résolution en un vaste programme de coopération internationale impliquant la communauté scientifique et universitaire : cartographes, historiens et chercheurs du monde entier. Les acteurs de la Tech et de l'intelligence artificielle pour intégrer des représentations spatiales justes dans les outils numériques du quotidien, la jeunesse et les éducateurs pour renouveler la compréhension mutuelle entre les peuples dans le milieu scolaire.

En concluant son intervention, le Togo a invité l'ensemble des États membres à passer de la théorie à l'action pour bâtir une vision du monde plus juste, inclusive et partagée.

E. Dadzie

Togo, France, Russie, AES...

Retour sur une sortie médiatique qui se veut claire et limpide

Le ministre togolais des Affaires étrangères, le professeur Robert Dussey, s'est exprimé il y a quelques jours sur France 24.



Professeur Robert Dussey (Image trouvée sur internet)

Cette intervention a eu lieu en marge de la 81ème Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (Onu) qui se tient à New York aux États-Unis du 8 au 28 septembre 2026.

« Les relations entre Lomé et Paris n'ont jamais été difficiles », selon le chef de la diplomatie togolaise. En effet, le journaliste a voulu savoir si le Togo et la France entretiennent toujours d'excellentes relations.

Il faut dire que beaucoup de supputations circulent, tout simplement parce que Lomé ne privilégie aucun partenariat au détriment d'un autre.

Au contraire le pays de Faure Gnassingbé est dans la diversification. Le professeur Robert Dussey qualifie donc les liens bilatéraux de bons et ouverts, minimisant les malentendus passés.

Il a par ailleurs démenti la présence de mercenaires russes au Togo. Le ministre Robert Dussey appelle à ne pas isoler les pays de la Confédération AES (Mali, Burkina Faso et Niger). Il indique que le choix du Togo est d'aider ces pays voisins

Interrogé sur une possible adhésion du Togo à la Confédération AES, il estime que cela « n'est pas impossible », tout en précisant que la décision finale revient au président du Conseil de la République togolaise.

Il est revenu sur l'initiative portée par le Togo avec l'Union africaine pour corriger la représentation disproportionnée du continent africain sur la carte du monde aux Nations unies.

TM

Lomé-Abu Dhabi

Avancée majeure dans les relations diplomatiques

En marge de la 81ème session de l'Assemblée générale des Nations unies, le professeur Robert Dussey a signé avec les autorités émiraties un accord de suppression mutuelle de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques.

Il s'agit là d'un pas décisif pour accélérer le dialogue bilatéral. C'est dans le cadre de la dynamisation de la diplomatie togolaise et du renforcement de ses partenariats stratégiques internationaux, que le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, a formalisé un accord historique d'exemption réciproque de visas diplomatiques.

Cette signature marque une avancée majeure dans les relations diplomatiques entre Lomé et Abu Dhabi. En facilitant la mobilité des officiels et des représentants d'État, cet accord vise, entre autres, à fluidifier les échanges institutionnels, à intensifier la coopération économique et stratégique, ainsi qu'à consolider le positionnement régional du Togo.

Comme l'a souligné le professeur Robert Dussey lors de la cérémonie de signature, « quand la diplomatie circule plus librement, les partenariats avancent ». Cette démarche s'inscrit dans la vision axée sur l'ouverture diplomatique, l'attractivité territoriale et le rayonnement de la souveraineté togolaise à l'échelle internationale.

La rédaction

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT À LA BASE,
ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DES TRÈS
PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
(ADTPME)



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

REPUBLIQUE TOGOLAISE

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre du renforcement de l'effectif de l'Agence de Développement des Très petites, Petites et Moyennes Entreprises (ADTPME), l'Agence se propose de recruter les profils suivants :

- Un (e) Directeur (trice) des Opérations ;
- Un (e) Directeur (trice) des Acquisitions ;
- Un (e) Directeur (trice) Administratif et Financier

1. DESCRIPTION DES POSTES

TITRE DU POSTE	DIRECTEUR (TRICE) DES OPERATIONS
RELATIONS HIERARCHIQUES	N/S : Directeur Général N/I : Responsables des antennes régionales-Agents des services des départements
MISSION PRINCIPALE	Sous l'autorité du Directeur Général de l'Agence, le Directeur des Opérations (DO) est responsable de la mise en œuvre et de la gestion des activités opérationnelles de l'agence, de la coordination de la mise en œuvre de la stratégie des TPME, de la qualité des services offerts à la cible des TPME,
ATTRIBUTIONS SPÉCIFIQUES	Il est chargé de : - Définition, mise en œuvre et suivi des stratégies • Traduire en activités pratiques le plan d'actions de la stratégie de l'agence en accord avec le schéma directeur de l'Agence et la doctrine d'accompagnement des TPME. • Coordonner l'élaboration et suivre la mise en œuvre effective de la stratégie de développement des TPME au Togo. • Analyser les besoins des PME et identifier les axes prioritaires d'intervention. • Élaborer et mettre en œuvre des plans d'actions pour accompagner les TPME dans leur développement. • S'assurer de la qualité des services offerts aux TPME. - Appui à la gestion opérationnelle des activités de l'agence • Assurer la gestion opérationnelle de l'agence. • Développer et entretenir un réseau de partenaires (entreprises, institutions financières, structures/organisation d'accompagnement des TPME, experts, ...). • Faire le suivi des différents partenariats avec les parties prenantes. • Participer à la préparation des dossiers d'appel d'offres ;

2

	• Participer à la sélection des bénéficiaires et des différents prestataires et à leurs évaluations et faire des propositions d'amélioration ; • Préparer pour la réunion du Comité de Direction et du Conseil d'administration, les dossiers, les avis et recommandations afférents ; • Préparer, après la réunion du Comité de Direction, les dossiers à présenter par le Directeur Général en Conseil d'Administration sur les interventions de l'Agence et l'accompagner à cet effet ; • Participer au besoin à la rédaction des conventions de partenariat ; • Suivre scrupuleusement les accords de performances avec les entreprises partenaires ; • Effectuer le suivi quotidien des performances des entreprises partenaires et initier des actions adéquates : renforcement capacités, accompagnement, ... • Suivre la mise à jour des outils et critères de sélection et participer à la sélection des entreprises partenaires. • Appuyer les directions techniques dans le développement des différents programmes adaptés aux TPME. • Evaluer l'efficacité de ces programmes d'accompagnement et identifier les pistes de solution • Négocier et conclure des partenariats stratégiques avec des acteurs clés du développement économique. - Gestion des ressources humaines • Encadrer et animer une équipe de collaborateurs. • Évaluer les performances individuelles et collectives. • Développer les compétences de l'équipe. - Suivi et évaluation • Mettre en place, en collaboration avec la direction en charge du suivi-évaluation, des indicateurs de performance pour mesurer l'impact des actions de l'agence. • Assurer en collaboration avec la direction en charge du suivi-évaluation, le suivi régulier des activités et des résultats de l'agence. • Rendre compte de l'activité de l'agence au Directeur Général de l'Agence. Le DO peut être amené à exécuter d'autres tâches en cas de besoin à la demande du Directeur Général et pour l'intérêt de l'agence.
Profil	• BAC+5 en Agronomie, économie, gestion, ou domaine équivalent. • Au moins 7 ans en gestion des opérations d'une organisation ou d'une structure. • Connaissance des enjeux du développement des TPME, des outils d'accompagnement et des politiques publiques. • Bonne maîtrise de la structuration des entreprises, de l'analyse financière, de la gestion des risques liés au crédit • Connaissance approfondie du tissu économique local et des spécificités des TPME. • Avoir manager des projets ou des programmes d'entrepreneuriat. • Capacité à analyser des données, à évaluer des projets et à suivre des indicateurs de performance. • Excellentes compétences en communication, relation interpersonnelle, négociation et animation d'équipe. • Fortes capacités relationnelles. • Assance dans la communication.

3

- Grande autonomie de travail, capacité à s'adapter à des situations changeantes.
- Forte résistance au stress.
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Comportement éthique et professionnel.

TITRE	DIRECTEUR (TRICE) DES ACQUISITIONS (DA)
RELATIONS HIERARCHIQUES	N+1 : Directeur Général N-1 : Chargés de la passation des marchés, Assistants en passation des marchés,
MISSION DU POSTE	Programmation, planification, mise en œuvre, suivi des opérations de passation des marchés de l'agence
OBJECTIFS ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	le/la Chargé(e) des acquisitions assure la gestion de la passation des marchés et exécuté toutes les tâches relatives aux acquisitions dans le cadre l'agence.
ATTRIBUTIONS SPÉCIFIQUES	• Assurer, auprès des services techniques bénéficiaires, le suivi de la préparation et la finalisation des spécifications techniques des biens et travaux, des termes de référence (TDR) pour la sélection des consultants ; • Élaborer et assurer le contrôle qualité des dossiers d'appel d'offres, des demandes de propositions, des demandes de cotations et obtenir, si requis, la validation des différents organes de contrôle de la passation des marchés publics et l'avis de non-objection des bailleurs de fonds ; • Procéder au lancement des : (i) Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI), ou de présélection, des Avis d'Appel d'offres ; (ii) Consultation de Fournisseurs (CF) ; et (iii) Demandes de Propositions (DP) conformément aux procédures des bailleurs de fonds ou de l'emprunteur, selon le cas ; • Préparer, organiser et participer aux séances d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ; • Assurer la rédaction et le contrôle qualité des procès-verbaux d'ouverture des plis et des rapports d'évaluation des offres et obtenir, si requis, l'avis de non-objection des bailleurs ; • Assurer la préparation et la finalisation des marchés, contrats, conventions après l'obtention de l'avis de non-objection des bailleurs si cela est requis, et veiller à leur signature et approbation par les personnes habilitées ; • Assurer la publication des résultats des appels d'offres dans les supports et délais prescrits et s'assurer que les soumissionnaires non retenus lors des processus de passation des marchés reçoivent les notifications des résultats dans les délais ; • Assurer les revues (a priori et a posteriori) et la supervision des activités de passation des marchés effectuées par les agences et partenaires d'exécution des activités opérationnelles des projets ; • Veiller à la qualité de l'ensemble des processus d'acquisition et au respect des procédures nationales de passation des marchés et celles des bailleurs ; • Contribuer à la rédaction du Rapport trimestriel de Suivi Financier (RSF) et des rapports d'activités de la passation des marchés ; • Assurer le classement et l'archivage des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché y compris les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue a posteriori des bailleurs ; • Assurer le traitement des plaintes reçues en rapport avec la passation des marchés ; • Développer des mécanismes de suivi de l'exécution des marchés et des statistiques de gestion qui permettront de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des

4

	• Assurer le traitement des plaintes reçues en rapport avec la passation des marchés ; • Développer des mécanismes de suivi de l'exécution des marchés et des statistiques de gestion qui permettront de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des marchés ; • Veiller à l'actualisation de la Base de Données des Fournisseurs/Prestataires ; • Apporter des conseils au Directeur Général et aux agences/partenaires d'exécution, sur toutes les questions relatives à la passation, à l'exécution et à la gestion des marchés et contrats ; • Exécuter toute tâche ou mission liée à la passation de marchés assignée par le Directeur Général ;
PROFIL	- Bac+5 en droit, gestion, économie, commerce, ingénierie, marchés publics, administration publique ou tout diplôme équivalent ; - Avoir une expérience professionnelle générale pertinente d'au moins sept (7) ans dans le domaine de la passation des marchés ; - Avoir une expérience spécifique en qualité de Spécialiste en passation des marchés d'au moins cinq (5) ans dans le cadre des projets financés par les bailleurs de fonds multilatéraux, notamment, la Banque africaine de développement (BAD) ou la Banque mondiale, la Banque islamique de développement, Agence Française de Développement, etc. - Avoir une bonne connaissance des procédures nationales de passation des marchés, notamment les dispositions du Code des Marchés Publics et ses textes d'application ; - Avoir suivi/éçu des formations en passation des marchés sur les procédures nationales et/ou sur les procédures des bailleurs de fonds multilatéraux serait un atout ; - Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique, des logiciels bureautiques courants (Word, Excel, PowerPoint, Microsoft Project) et de l'internet ; - Avoir une bonne connaissance de la langue française et une aptitude à communiquer par écrit et oralement ; - Avoir une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la passation de marchés ; - Avoir une bonne aptitude à travailler en équipe et sous pression ; - Avoir un esprit d'initiative et le sens de l'anticipation.

TITRE	DIRECTEUR (TRICE) ADMINISTRATIF (VD) ET FINANCIER (ERS) (DAF)
RELATIONS HIERARCHIQUES	N+1 : Directeur Général N-1 : Chef division Comptabilité, chef division RH, Assistant Administratif et Logistique, Chauffeurs
MISSION DU POSTE	Gestion Administrative, Financière et Comptable de l'agence
OBJECTIFS ET CONTRIBUTIONS ATTENDUES	- Coordonner et superviser toutes les opérations comptables financières et fiscales de l'agence afin de garantir à celle-ci une rentabilité optimale et une sécurité satisfaisante de son patrimoine Coordonner la mise à disposition de l'entreprise des moyens humains et des ressources efficaces nécessaires à la réalisation des objectifs et en assurer l'administration et leur gestion.

5	
ATTRIBUTIONS SPECIFIQUES	GESTION ADMINISTRATIVE ET LOGISTIQUE - Assurer l'harmonisation et le contrôle de l'utilisation des matériels et équipements ; - Superviser la gestion des stocks de fournitures de bureau, accessoires informatiques et autres approvisionnements (tickets carburant, cartes de recharge, etc.) ; - Coordonner la conduite des dossiers de passation des marchés publics de l'Agence ; - Approuver les bons/ lettres de commande et les contrats avec les prestataires. GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE - Veiller à la clôture, à la validation, à l'approbation et à la certification des comptes de l'agence dans le respect des délais réglementaires ; - Organiser la comptabilité générale et analytique de l'agence, tout en assurant la fiabilité et la lisibilité des comptes ; et établir les documents financiers et comptables en conformité avec la législation en vigueur ; - Superviser l'équipe comptable dans le respect des délais et des procédures et assurer la consolidation des données financières et faire appliquer les normes comptables requises ; - Préparer le budget de l'agence en conformité avec les choix stratégiques du Conseil d'Administration et de la Direction Générale ; - Valider les budgets de trésorerie suivant les divers financements de l'Agence ; - Suivre les emplois et les ressources financières ; - Préparer les rapports budgétaires périodiques ; - Viser les dépenses de fonctionnement ; - Valider les états financiers périodiques ; - Superviser les travaux de fin d'exercice comptable ; - Elaborer le rapport financier de l'agence. RAPPORTS - Rapports financiers périodiques ; - Etat d'exécution budgétaire ; - Etats financiers annuels ; - Autres rapports sur demande du Directeur Général. Il effectuera toute autre tâche spécifique en relation avec l'objet de l'Agence qui lui est confiée par le Directeur Général
PROFIL	- BAC+5 en Finance, comptabilité, gestion ou domaine équivalent 7 ans d'expérience à un poste similaire - Maîtrise de l'outil informatique, familier avec le système d'information et de gestion comptable des systèmes financiers décentralisés et bonne connaissance de la réglementation bancaire - Maîtrise des logiciels comptables (Tcompro) et du système ou équivalents - Avoir assuré la gestion financière d'au moins (2) projets/programmes financiers par des bailleurs - Bonne capacité rédactionnelle, familier avec les procédures comptables et financières nationales et des bailleurs

6

2. LIEUX D'AFFECTATION

Tous les postes sont basés à Lomé avec des déplacements à l'intérieur du pays.

3. DUREE

Le candidat retenu signe un Contrat à Durée Déterminée (CDD) initial d'une durée de douze (12) mois. Ce contrat est régi par les dispositions du Code du Travail togolais. Le renouvellement est subordonné à une évaluation annuelle des performances satisfaisante, qui s'effectue sur la base des critères définis dans les Termes de Référence (TdR) du poste. Le candidat doit être libre de tout engagement professionnel et disponible dès la signature du contrat.

4. DATE LIMITE ET LIEU DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures devront être déposés sous pli fermé au plus tard le **vendredi 02 octobre 2026 à 17H30 TU** et porter expressément la mention « **DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE (préciser le poste)** » à l'adresse suivante :

Agence de Développement des Très petites, Petites et Moyennes Entreprises (ADTPME)

A l'attention du Directeur Général pi
Avédji, Boulevard Faure Grassingbé, Rue en face du Restaurant Casa de Papel,
4e immeuble (Blanc) à gauche ; à environ 350 m, non loin de l'Eglise Zion To d'Avédji
Tel : + 228 70 49 67 55

Heure : -Matin : 7h30-12h30
-Après-midi : 14h30-17h30

Ou envoyés à l'adresse électronique suivante : recrutement.adtpme@devbase.gov.tg

Objet : « **DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE POSTE DE (préciser le poste)** »

5. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier comprenant :

1- Une lettre de motivation datée et signée avec une adresse complète ;

2- Un CV détaillé récent et certifié sincère par le candidat avec mention des références professionnelles, des coordonnées des employeurs précédents et des personnes de référence ;

3- Une copie du ou des diplômes et des attestations de services pour les prestations antérieures et tout autre document attestant les qualifications et expériences acquises par le candidat.

ADTPME

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DES TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

TOGO

Directeur Général PI



D. Pye-Abalo AWADI

Agriculture

2,6 milliards de dollars prévus pour financer les femmes

Le groupe bancaire panafricain Ecobank prévoit de mobiliser 2,6 milliards de dollars d'ici 2030 pour renforcer le financement de l'entrepreneuriat féminin et des chaînes de valeur agricoles en Afrique. L'annonce a été faite le jeudi 24 septembre 2026 à Lomé, lors de la clôture des célébrations du 40e anniversaire du groupe.

Sur cette enveloppe, 2 milliards de dollars seront consacrés aux entreprises dirigées par des femmes, dans le cadre du programme Ellevate. Ecobank indique avoir déjà accompagné plus de 110 000 entreprises féminines et ambitionne de porter ce portefeuille à 400 000 entreprises formelles à l'horizon 2030. Le dispositif prévoit également un accompagnement renforcé des micro-entrepreneures, à travers des formations aux outils numériques, à la gestion et à la bancarisation. Près d'un million de femmes devraient ainsi bénéficier de nouvelles possibilités de financement et de services financiers adaptés.

Le second volet porte sur 600 millions de

dollars destinés aux PME agricoles et aux différents acteurs des chaînes de valeur. La banque entend financer l'ensemble du circuit, de la production à la commercialisation, en ciblant les producteurs, agrégateurs, transformateurs, logisticiens, commerçants et exportateurs.

L'objectif est de faciliter l'accès au financement à différents maillons de la chaîne, tout en renforçant la résilience de l'agriculture africaine face au changement climatique. L'initiative doit également favoriser la digitalisation des transactions rurales et soutenir le financement du commerce.

Au-delà des crédits, Ecobank prévoit des mécanismes de garantie et de partage des risques, des solutions numériques de paiement et de collecte, ainsi que des formations en gestion, leadership et accès aux marchés. La banque veut également rapprocher les entreprises des débouchés régionaux grâce à sa plateforme Single Market Trade Hub.

Cette orientation s'inscrit dans la stratégie Growth, Transformation and Returns, qui accorde une place importante aux opérations transfrontalières, aux paiements digitaux et à la gestion des risques.

Photo de famille des responsables d'ETI

Présent dans 34 pays africains, le Groupe entend ainsi mieux articuler financement, production et accès aux marchés, notamment dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Cette démarche prolonge son engagement annoncé en mai 2026 à Nairobi, avec un dispositif de 3 milliards de dollars sur 3 ans pour financer le commerce intra-

africain et mondial. Cette feuille de route accorde une attention particulière aux petites activités, souvent confrontées aux difficultés d'accès au crédit et aux marchés. Les services

entreprises engagées dans les chaînes de valeur régionales. Ecobank entend ainsi utiliser son réseau continental et ses outils numériques pour rapprocher les acteurs économiques des

financiers adaptés doivent permettre d'accompagner leur formalisation et de renforcer leur capacité à développer leurs activités. Dans le secteur agricole, l'approche retenue vise à mieux relier les besoins des producteurs aux capacités de transformation, de transport et de distribution. Elle doit aussi faciliter les échanges entre pays africains et soutenir les

financements et marchés. Pour Jeremy Awori, président du Groupe, cette mobilisation traduit l'engagement d'Ecobank en faveur de la transformation de l'agriculture africaine. En juillet 2026, la banque avait notamment réalisé la cotation à la Bourse de Londres d'une obligation Nature de 450 millions de dollars.

E. A

Développement agricole

Le nouvel élan de l’agro-industrie togolaise

Le Togo accélère sa mutation agricole pour transformer son économie. Misant sur l’agro-industrie, le pays n’entend pas seulement nourrir sa population, mais ambitionne de devenir un hub exportateur. À travers ce dossier, nous faisons un retour sur les grands moyens que déploie le gouvernement togolais, pour retenir la valeur ajoutée d’un secteur à fort potentiel de développement.

Disposant d’un potentiel important, le Togo entend tirer le maximum de son secteur agricole pour son développement. Avec 3,6 millions d’hectares de terres cultivables, le pays reste cependant limité à seulement 1,4 million de terres exploitées, selon les données d’Arise IIP. Et bien que sous-exploitée, l’agriculture contribue à plus de 40 % du Produit intérieur brut (PIB) et emploie 60 % de la population active.

Conscientes du potentiel, les autorités togolaises s’emploient à faire de l’agriculture un travail qui nourrit son homme. Dans cette démarche, la promotion de l’agro-industrie devient l’une des panacées.

Quid de la portée de l’agro-industrie ?

La promotion de l’agro-industrie est d’une

permet de réduire les pertes post-récolte grâce à des méthodes de conservation et de transformation adaptées, garantissant ainsi une meilleure sécurité alimentaire et une stabilité des prix sur les marchés locaux.

Au-delà, elle se présente comme une source massive de création d’emplois, dans les zones tant rurales qu’urbaines, touchant aussi bien la main-d’œuvre agricole que les secteurs de la logistique, de l’emballage et de la distribution.

Au niveau macroéconomique, stimuler l’agro-industrie revient à dynamiser la balance commerciale en augmentant les exportations de produits manufacturés à forte valeur ajoutée. Mieux, de réduire la dépendance aux importations de denrées alimentaires transformées.

Au-delà, la promotion de l’agro-industrie se positionne comme un appât pour attirer les investissements privés, favoriser le transfert de technologies et stimuler l’innovation technologique dans les procédés de production.

De ce qui précède, il ressort donc qu’une bonne promotion de l’agro-industrie pourrait donc optimiser le recours à la matière première agricole, renforcer les investissements privés, favoriser le transfert de technologies et stimuler

il transformer, conserver, valoriser et commercialiser. Au Togo, la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, arrivée à terme, a déplacé progressivement le curseur de la politique agricole vers une logique plus intégrée.

Aujourd’hui, l’agriculture est à un niveau où le financement des producteurs côtoie les infrastructures de transformation, les laboratoires de contrôle et les équipements d’abattage. Avec environ 20 milliards FCFA mobilisés sous forme de crédits intrants et de subventions, 7 centres de transformation agricole construits dans l’agropole de la Kara, plusieurs laboratoires de contrôle de la qualité des aliments et 5 aires modernes d’abattage mises en service, le pays pose les jalons d’une agriculture créatrice de valeur.

De la terre au marché, changer de modèle

Longtemps, la performance agricole a pu être appréciée principalement à l’aune des superficies cultivées ou des volumes récoltés. Cette approche, indispensable mais incomplète, ne permet pourtant pas de mesurer toute la richesse qu’une production peut générer. Une tonne de céréales vendue brute n’a pas la même valeur économique qu’une tonne transformée en farine ou incorporée à un produit

cette mutation que les investissements réalisés au cours de la période 2020-2025 cherchent à accompagner. L’enjeu n’est plus seulement de produire, il est de faire en sorte que la valeur ajoutée reste davantage au sein de l’économie nationale.

Le financement, premier maillon de la chaîne

Les 20 milliards mobilisés sous forme de crédits intrants et de subventions constituent l’un des leviers de l’offensive. Un financement de cette nature agit bien au-delà de la seule campagne agricole. Il permet aux producteurs d’accéder à des intrants, de maintenir ou d’accroître leur capacité de production et, par conséquent, d’alimenter régulièrement les chaînes de transformation. Car l’agro-industrie ne peut prospérer sans matière première.

Une unité de transformation a besoin d’un approvisionnement suffisamment abondant, régulier et de qualité pour fonctionner dans la durée. Le financement de l’amont agricole devient ainsi une condition de viabilité de l’aval industriel. La logique est donc circulaire : soutenir la production permet d’alimenter la transformation ; développer de nouveaux débouchés pour la production ; et ces débouchés peuvent, à leur tour, stimuler l’investissement et la professionnalisation des producteurs.

Une agriculture qui veut désormais peser dans l’économie

Pris séparément, les 20 milliards FCFA mobilisés, les 7 centres de transformation agricole, les laboratoires de contrôle et les 5 aires modernes d’abattage pourraient apparaître comme une succession de réalisations. Mis en perspective, ils racontent une transformation plus profonde de la politique agricole.

Le Togo cherche progressivement à articuler production, financement, transformation, contrôle de qualité et commercialisation. Cette approche permet de regarder l’agriculture non plus uniquement comme un secteur destiné à nourrir la population, mais également comme un espace de

création de richesse, d’emplois et d’opportunités entrepreneuriales.

Avec la Feuille de route 2020-2025, le Togo a donc commencé à poser les fondations d’un modèle dans lequel l’agriculture et l’industrie ne fonctionnent plus en parallèle, mais se répondent. Avec la nouvelle Feuille de route prévue de 2026 à 2031, le gouvernement entend consolider les acquis. Et cela passe par des stratégies visant à accroître la production agricole qui constitue la matière première de l’agro-industrie et à promouvoir des stratégies visant à attirer les investisseurs dans le secteur.

En s’inscrivant dans cette logique, celle de booster la production agricole pour répondre aux besoins de la consommation avec un excédent pour les marchés de sous-région, le Togo ne cesse d’intensifier ses actions.

Un rendement en hausse pour soutenir l’agro-industrie

La transformation du secteur agricole ne se mesure pas seulement au nombre de terres aménagées ou de producteurs accompagnés. Elle se lit désormais dans les champs, à travers l’évolution des rendements et, surtout, dans les revenus des exploitants. Une production agricole abondante et de qualité fournit la matière première indispensable pour alimenter l’agro-industrie et garantir sa rentabilité.

Selon le bilan gouvernemental de la Feuille de route 2020-2025, les productions de maïs, de riz, de manioc et de soja ont enregistré des progressions comprises entre 7 % et 32 %.

Les progressions enregistrées par les produits agricoles susmentionnés constituent un signal fort. Ces cultures occupent une place dans l’alimentation, les revenus ruraux et les échanges commerciaux. Une hausse du rendement signifie concrètement qu’à superficie comparable, le producteur peut obtenir davantage de récoltes.

L’amélioration ne consiste donc pas nécessairement à conquérir de nouvelles terres. Elle permet aussi de faire produire davantage celles qui



Des femmes dans un champ

importance capitale dans le développement économique et social des pays, surtout en développement.

Par sa capacité à transformer les matières premières agricoles locales en produits finis ou semi-finis à forte valeur ajoutée, l’agro-industrie crée un pont indispensable entre l’agriculture traditionnelle et l’industrie moderne. Elle

l’innovation technologique dans les procédés de production. Et c’est à raison, que le gouvernement ne cesse de promouvoir l’agriculture avec un focus sur l’agro-industrie.

Quand l’agro-industrie togolaise prend un nouvel élan

Produire davantage ne suffit plus. Encore faut-

fini. Un fruit commercialisé à l’état frais ne représente pas le même potentiel qu’un fruit transformé, conditionné et conservé. Le lait, la viande, le poisson ou les productions végétales peuvent, eux aussi, changer d’échelle économique dès lors qu’ils entrent dans des circuits de transformation structurés.

C’est précisément

sont déjà exploitées. Cela a plusieurs avantages. Pour le producteur, une récolte plus importante accroît le volume commercialisable et, lorsque les conditions de marché sont favorables, améliore les recettes tirées de l'exploitation. Pour les consommateurs, une production plus abondante contribue à renforcer l'offre disponible et peut réduire la dépendance à certains approvisionnements extérieurs.

Le progrès du rendement devient ainsi un point de rencontre entre la performance du champ et la sécurité alimentaire des ménages.

Les Zaap : là où le rendement devient revenu

C'est dans les zones d'aménagement agricole planifiées que l'amélioration des performances prend une dimension particulièrement concrète. Selon le bilan gouvernemental, les revenus des exploitants qui y sont installés ont largement augmenté. Ce résultat permet de mesurer l'effet des investissements autrement que par les seules superficies aménagées. Une terre aménagée n'a de véritable portée économique que si elle permet au producteur de mieux travailler, de récolter davantage et, finalement, de

gagner plus.

Les Zaap ont été conçues pour réunir sur un même espace plusieurs conditions favorables à la production. Cette concentration des infrastructures, des équipements et de l'accompagnement permet de créer un environnement propice à l'intensification et à la professionnalisation des activités agricoles.

Pour les bénéficiaires, le changement peut donc être significatif. Le producteur ne travaille plus seulement pour produire ; il peut davantage produire dans une logique de rentabilité.

Au terme de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, la progression des rendements apparaît ainsi comme l'un des résultats les plus tangibles de l'action engagée dans le secteur agricole. L'enjeu, désormais, consiste à inscrire ces acquis dans la durée, à élargir leur portée à davantage de producteurs et à consolider les chaînes de valeur qui permettent de transformer une bonne récolte en revenu durable. Avec les Zaap, conçues pour réunir sur un même espace plusieurs conditions favorables à la production, l'agro-industrie propose dorénavant une gamme élargie de produits finis

(jus, conserves, produits conditionnés). En amont, l'agro-industrie se voit renforcée par des infrastructures d'envergure comme la Plateforme industrielle d'Adetikopé (PIA), l'Agroparc de Brouko à Kara et le projet industriel d'Agbélouvé.

Ces infrastructures qui portent l'agro-industrie

Située au nord de Lomé, la PIA est l'infrastructure vitrine du pays dans la promotion de l'agro-industrie. Elle intègre des usines modernes destinées à transformer localement les matières premières, à l'instar d'unités de raffinage et d'usines de transformation du soja (farine, huile, lait) ou de la noix de cajou.

Quant à l'Agroparc de Broukou, encore appelé le parc industriel de Kara, il est actuellement au cœur de la stratégie d'accélération dans le nord du pays. Ce site de 50 hectares extensibles regroupe toute la chaîne de valeur (production, stockage et transformation) pour impulser le secteur privé.

Ce nouveau projet d'envergure mené en partenariat avec des investisseurs chinois est planifié pour accueillir des activités agro-industrielles, d'assemblage de machines agricoles et d'énergies.

Le projet industriel d'Agbélouvé s'inscrit également dans le cadre des infrastructures devant porter le secteur agro-industriel. Sa localisation stratégique, notamment à Agbélouvé, localité située à 64 km de Lomé, permettra de décongestionner la capitale et de créer un nouveau pôle de développement à l'intérieur du pays. Mieux, d'accroître les capacités nationales de transformation pour réduire l'exportation de matières premières brutes.

Les jeunes et les femmes, cheville ouvrière de l'agro-industrie

Dans l'émergence de l'agro-industrie au Togo, les jeunes et les femmes occupent une place centrale. Ils s'illustrent au niveau de la production comme de la commercialisation en transformant progressivement le secteur traditionnel en un écosystème plus moderne, entrepreneurial et durable.

Occupant 53 % de la population agricole selon le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), les femmes s'illustrent dans la transformation des matières premières locales en produits à forte valeur ajoutée. C'est entre autres le cas des céréales transformées en farines enrichies, des tubercules en

cossettes, des fruits en jus, du néré en moutarde ou des fèves de cacao et chocolat.

En se regroupant en coopératives, les femmes parviennent à mutualiser leurs ressources, à améliorer leur pouvoir de négociation sur les marchés et à accéder plus facilement aux financements, donnant ainsi un coup de pouce à l'agro-industrie.

Au niveau des jeunes, les plus diplômés s'illustrent dans la création des start-ups et de petites entreprises agricoles axées sur la création d'emplois, notamment dans les filières porteuses comme le soja, le café ou le cacao.

En investissant les segments de la logistique, du stockage, de la mécanisation et de la distribution numérique, d'autres jeunes contribuent à réduire les pertes après récoltes et à connecter les zones rurales aux marchés urbains.

Avec l'implication de tous, le succès de l'agro-industrie togolaise ne se mesurera pas seulement aux chiffres de croissance, mais à la prospérité partagée de ses producteurs et de ses entrepreneurs. Et le cap étant fixé, il ne reste plus qu'à accélérer.

Caleb Akponou

Genre et Energie

La BOAD approuve 82 milliards FCFA au profit du Togo

La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) renforce son soutien au Togo avec deux nouveaux financements d'un montant cumulé de 82 milliards FCFA. Approuvées le 24 septembre à Lomé, lors de la 152e session ordinaire du Conseil d'administration de l'institution, ces ressources sont destinées à soutenir la modernisation agricole et l'extension des capacités de stockage pétrolier.

La première enveloppe, de 45 milliards FCFA, financera la troisième phase du Programme d'appui à la mécanisation agricole et à l'irrigation (ProMAI). Le projet prévoit l'aménagement de 530 hectares ainsi que l'acquisition d'équipements d'irrigation. Il doit permettre une production supplémentaire d'au

moins 100 000 tonnes de riz par an et favoriser la création d'emplois, notamment au profit des jeunes et femmes. Cette nouvelle opération prolonge l'engagement



Des femmes labourant leur plantation

de la BOAD en faveur de la mécanisation et de l'irrigation au Togo. En juin dernier, l'institution avait porté à 60 milliards FCFA

son appui au programme national dans ce domaine. Dans le secteur énergétique, 37 milliards FCFA seront consacrés à l'extension des capacités du Complexe pétrolier

renforcer la sécurité des approvisionnements du Togo et des pays de l'interland.

Installé à proximité du Port de Lomé, COMPEL dispose actuellement d'une capacité opérationnelle de 244 000 m³. Ses infrastructures contribuent notamment à l'approvisionnement du Burkina Faso, du Mali et du Niger.

À travers ces deux financements, la BOAD accompagne ainsi deux secteurs stratégiques de l'économie togolaise. L'appui à l'agriculture vise à accroître les capacités de production, tandis que l'investissement dans le stockage pétrolier doit renforcer les capacités logistiques du pays.

Ces opérations devraient également contribuer à consolider la place de Lomé dans les échanges régionaux, notamment dans l'acheminement et la redistribution des produits pétroliers vers les pays enclavés d'Afrique de l'Ouest.

Dans les deux secteurs, ces investissements visent à renforcer les infrastructures nécessaires aux activités économiques. Ils doivent également améliorer les capacités nationales de production, de stockage et de distribution, tout en soutenant les échanges avec les marchés de la sous-région et en facilitant davantage les échanges régionaux durables.

Edy Alley

- la lettre en date du 27 mars 2026 portant invitation à la clôture juridique et contradictoire de compte ensembles avec les procès-verbaux de signification ;
- la lettre en date du 13 avril 2026 portant clôture juridique de compte avec mise en demeure ensemble avec le procès-verbal de signification ;
- la grosse de l'ordonnance d'injonction de payer N°120/2026 du 10 août 2026 ensemble avec le procès-verbal de signification de ladite ordonnance ;
- l'ordonnance à pied de requête N°492/2026 du 18 février 2026 autorisant l'évaluation de l'immeuble hypothéqué ensemble avec le procès-verbal de signification ;
- rapport en date du 11 mars 2026 portant évaluation de l'immeuble hypothéqué ;
- pouvoir Spécial aux fins de saisie immobilière en date du 1^{er} septembre 2026 donné par la Société ORABANK TOGO S.A à Maître ALOU BANASSA Komlan, Huissier de Justice près le Tribunal de Grande Instance de Lomé et la Cour d'Appel de Lomé, demeurant et domicilié à Lomé, dont l'Etude est sise à Lomé, Von Extra PHOTO, Maison N°216 à 30 mètres de la rue opposée à la rue du Centre Communautaire de Tokoin, BP 80 840 Lomé-Togo, téléphone +228 22 22 77 22/ 90 02 24 87, y demeurant et domicilié ;
- ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de : 150 000 FCFA ;



Fespaco 2027

Le Togo, invité d’honneur

Le Togo sera le pays invité d'honneur de la 30^{ème} édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), prévue du 20 au 27 mars 2027 au Burkina Faso. L'annonce a été faite après le Conseil des ministres burkinabè du 24 septembre 2026, réuni à Ouagadougou cette semaine.

Le ministre burkinabè de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme a présenté une communication consacrée au choix du Togo comme pays invité d'honneur. Les autorités burkinabè expliquent cette décision par la volonté de renforcer les liens entre les peuples des deux pays et de favoriser les échanges culturels et professionnels. L'initiative vise également à contribuer au rayonnement des cinémas africains. Cette invitation place le cinéma togolais au centre d'un grand rendez-vous cinématographique du continent. Elle devrait offrir une vitrine aux réalisateurs, producteurs, acteurs et autres professionnels togolais de l'audiovisuel à travers les activités du festival. La 30^{ème} édition sera placée sous le thème « Cinéma d'Afrique et développement endogène ». Le thème mettra notamment en avant le développement des industries cinématographiques africaines et la valorisation des récits du continent. Le Fespaco constitue aussi un espace professionnel majeur, avec le Fespaco Pro/Marché international du cinéma et de l'audiovisuel africains (Mica). Cette plateforme favorise les rencontres entre professionnels et la mise en relation des acteurs du secteur.

Pour le Togo, cette participation représente ainsi une occasion de présenter ses talents, ses productions et son savoir-faire dans un cadre panafricain consacré au cinéma et à l'audiovisuel.

Togo

Le ministère de la Sécurité veut lutter contre les rackets via le numéro 1014

Le racket constitue un frein à la confiance dans les services publics et fragilise les relations entre citoyens et agents. Pour le combattre, l'information et la vigilance restent essentielles.

Le ministère de la Sécurité met à la disposition des populations un numéro dédié à la dénonciation des pratiques de racket : le 1014. Gratuit et accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, ce numéro permet aux citoyens de signaler les faits dont ils sont témoins ou victimes.

Faire connaître ce dispositif relève d'une responsabilité collective. Médias en ligne, radios, télévisions et réseaux sociaux peuvent contribuer à diffuser l'information afin que chaque Togolais connaisse ce numéro et sache vers qui se tourner.

La lutte contre le racket nécessite l'implication des citoyens, des professionnels



médias et de l'ensemble des acteurs de la société. Chacun peut contribuer, à son niveau, à défendre une culture de transparence et de responsabilité.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ohana Africa lance le Compte Familial avec Ecobank

Une innovation pour les familles africaines

Lomé, Togo – 24 septembre 2026. Ohana Africa, développée par Ollo Africa, la première Fintech togolaise agréée par la BCEAO, annonce le lancement du **Compte Familial**, en partenariat avec Ecobank. Cette nouvelle fonctionnalité permet à une famille de créer et gérer depuis un téléphone une épargne ou une caisse commune, pour organiser de façon simple, transparente et sécurisée les contributions destinées aux besoins et projets collectifs du foyer ou de la famille élargie.

La mise en commun de l'argent est une pratique ancienne et profondément ancrée dans les familles africaines. Dans le foyer, les parents mettent régulièrement leurs ressources en commun pour gérer les dépenses courantes, préparer l'avenir des enfants ou faire face aux imprévus. Dans la famille élargie, tantes, oncles, frères, sœurs et familles alliées organisent des caisses de cotisation et de solidarité pour les décès, les funérailles, les mariages, les naissances, les maladies et les autres grands événements de la vie.

Cette économie familiale et solidaire existe depuis toujours. Pourtant, les solutions financières modernes restent conçues avant tout pour des usages individuels, et les familles ne disposent d'aucun outil réellement adapté pour organiser et sécuriser leur argent collectif. La difficulté s'accroît avec la famille moderne africaine, de plus en plus dispersée entre plusieurs villes et plusieurs pays, où le suivi des cotisations repose encore souvent sur des cahiers, des enveloppes ou des groupes de discussion, sans réelle transparence ni traçabilité. C'est pour répondre à ce manque qu'Ohana Africa lance le **Compte Familial**.

CONCRÈTEMENT, LE COMPTE FAMILIAL PERMET DE :

- Créer un espace financier dédié à la famille ;
- Inviter les membres ;
- Organiser les contributions autour d'objectifs communs ;
- Suivre les efforts d'épargne de manière transparente ;
- Faciliter la participation des membres vivant dans différentes villes ou différents pays ;
- Construire progressivement une culture financière familiale.

OLLO AFRICA
Société à Responsabilité limitée
Au capital social de 68 millions (Soixante huit millions) F CFA
Siège social : 1, rue du Cimetière Afeyekpota, BP 76 Atakpamé, Togo
RCCM : TG-ATA-01-2024-B12-00034-
N° Contribuable : 1007948243



■ Nous ne sommes pas en train d'inventer une nouvelle pratique financière. Les familles africaines mettent déjà leur argent en commun depuis des générations. Notre ambition est simplement de leur offrir enfin un outil moderne, pratique et sécurisé pour le faire. »

MAWUNA KOUTONIN
Directeur Général, Ollo Africa

Grâce au partenariat avec Ecobank, le Compte Familial s'appuie sur une infrastructure bancaire fiable, tout en conservant la simplicité et l'esprit de solidarité qui caractérisent les pratiques familiales africaines. Ce lancement marque une nouvelle étape dans la mission d'Ohana : développer des solutions financières qui partent des réalités sociales africaines, plutôt que d'importer des modèles pensés pour d'autres sociétés.

Car en Afrique, l'argent n'est pas toujours une affaire individuelle.
Il est aussi une affaire de famille.

Ohana, l'application de la Petite Épargne™

À PROPOS D'OLLO AFRICA

Ollo Africa est une fintech togolaise qui développe des solutions financières numériques adaptées aux réalités et aux pratiques économiques africaines. Elle est à l'origine d'Ohana, l'application de la Petite Épargne™, une plateforme qui permet aux individus et aux communautés d'organiser, gérer et sécuriser leur épargne.

À PROPOS DU PARTENARIAT

Le Compte Familial Ohana est développé avec le soutien de l'infrastructure bancaire d'Ecobank afin d'offrir aux familles une solution simple, pratique et sécurisée pour la gestion de leurs ressources financières communes.

CONTACT PRESSE & INVESTISSEURS

Toba Tanama
Directeur Marketing & Partenariat
Ollo Africa S.A.

Email : contact@ollo.africa
Tél : +228 99 13 23 23

OLLO AFRICA
Société à Responsabilité limitée
Au capital social de 68 millions (Soixante huit millions) F CFA
Siège social : 1, rue du Cimetière Afeyekpota, BP 76 Atakpamé, Togo
RCCM : TG-ATA-01-2024-B12-00034-
N° Contribuable : 1007948243

Eliminatoires CAN U23 2027

Dr Abdul-Fahd Fofana réaffirme le soutien du gouvernement aux Eperviers

À quelques jours des éliminatoires de la CAN U23 2027, le ministre des Sports, Dr Abdul-Fahd Fofana, était à la rencontre des Éperviers Espoirs. L'objectif, apporter son soutien et celui du gouvernement avant la confrontation avec la Libye, ce mercredi 30 septembre 2026 au stade de Kégué.

À l'occasion, le ministre a pris soin de motiver les joueurs et le staff technique et de les dynamiser avant cette étape cruciale.

Réitérant le soutien du gouvernement et de tout le peuple togolais, Dr Abdul-Fahd Fofana n'a pas manqué de rassurer les binationaux, que le gouvernement est prêt à créer un environnement qui favorise leur

Le ministre Abdul-Fahd Fofana avec les U23

développement et leur avancement. Selon lui, l'équipe U23 représente un passage crucial dans le cheminement des jeunes

joueurs, considérés comme l'antichambre de l'équipe nationale A.

De plus, le ministre a

exprimé ses gratitude à tous les joueurs pour avoir répondu présent à l'appel de la sélection, avec une considération spéciale

pour les binationaux qui ont décidé d'adhérer au projet sportif togolais. On considère leur implication comme un indicateur significatif d'approbation du projet et de l'avenir du football à l'échelle nationale s'est-il félicité.

Par ailleurs, il n'a pas manqué d'inviter les joueurs à porter haut le drapeau national dans le cadre de cette double confrontation qui les oppose à la Libye.

Notons que l'objectif de ce premier match à domicile pour les Éperviers Espoirs est de gagner les trois points avant d'amorcer le voyage pour le retour.

Caleb Akponou

Rapport de l'UE sur les droits de l'Homme et la démocratie au Togo

Des avancées démocratiques, mais aussi des défis à relever

L'année 2025 aura été marquée par des évolutions importantes dans le paysage institutionnel et démocratique du Togo. Dans son rapport annuel sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde, l'Union européenne (UE) relève plusieurs avancées enregistrées par le pays, notamment sur le plan institutionnel, carcéral et en matière de participation citoyenne. Mais ces progrès coexistent avec des défis persistants liés aux libertés publiques, à la liberté de la presse, à l'espace civique et à l'équilibre des pouvoirs.



Le rapport note des avancées démocratiques, mais aussi des défis en matière de libertés publiques

L'une des principales évolutions de 2025 reste l'entrée effective du Togo dans la Cinquième République. Engagée à la suite de la réforme constitutionnelle adoptée en 2024, cette transition a été achevée en mai 2025. Le pays est ainsi passé d'un régime présidentiel à un régime parlementaire, avec une nouvelle organisation des pouvoirs publics. L'élection du président de la République au suffrage universel direct a notamment été supprimée.

Pour les autorités togolaises, cette nouvelle architecture institutionnelle doit permettre de moderniser le fonctionnement de l'État et de renforcer l'efficacité des institutions. Cette transformation constitue, en tout état de cause, un changement majeur dans

l'histoire politique récente du pays.

Sur le terrain de la participation citoyenne, plusieurs initiatives ont également été mises en œuvre en 2025 avec l'appui de partenaires internationaux, dont l'Union européenne. Une attention particulière a été accordée aux jeunes et aux femmes, avec des programmes

destinés à renforcer leur participation et leur représentation dans les sphères politique, sociale et économique.

Ces actions ont notamment été développées dans la région des Savanes, confrontée à la menace de l'extrémisme violent. Elles visent à renforcer la cohésion sociale, la résilience des communautés et la participation des populations à la vie publique. Pour la période 2021-2027, l'Union européenne prévoit par ailleurs 10 millions d'euros pour soutenir la démocratie, les droits de l'homme et la société civile au Togo. Autre mesure significative : la grâce présidentielle accordée à la fin de 2025 à plus de 1 500 détenus, ainsi que la libération conditionnelle

de plusieurs dizaines d'autres personnes. Parmi les bénéficiaires figurait Abdoul Aziz Goma, ressortissant irlandais et togolais, dont la situation avait fait l'objet d'une mobilisation internationale. En septembre 2025, le Parlement européen avait notamment adopté une résolution demandant sa libération.

Cette décision constitue un geste important sur le plan humanitaire, même si elle ne règle pas l'ensemble des problèmes liés aux conditions de détention dans les prisons togolaises.

Enfin, le dialogue entre le Togo et ses partenaires internationaux s'est poursuivi. En avril 2025, Lomé et l'Union européenne ont tenu leur troisième dialogue de partenariat, au cours duquel les questions relatives aux droits de l'homme et à la sécurité ont notamment été abordées.

Des défis persistants pour les libertés publiques

Malgré ces avancées, le rapport de l'UE met également en lumière plusieurs sujets de préoccupation. Le premier concerne l'espace civique et l'exercice des libertés publiques.

Les manifestations initiées ou annoncées par l'opposition dans le contexte de la réforme constitutionnelle ont, pour la plupart, été refusées, empêchées ou dispersées par les autorités. En juin 2025, des militants, des artistes et des défenseurs des droits de l'homme ont notamment été arrêtés lors de manifestations. Ces événements ont relancé le débat sur l'équilibre entre les impératifs de maintien

de l'ordre et le respect de la liberté de manifestation et d'expression.

La liberté de la presse constitue un autre point de vigilance. Dans le classement mondial de la liberté de la presse 2025, le Togo est passé de la 113e place en 2024 à la 121e. Des médias indépendants ont également fait l'objet de fermetures ponctuelles. Cette situation alimente les interrogations sur les conditions dans lesquelles les journalistes et les médias peuvent exercer leur activité.

La société civile fait elle aussi face à un encadrement accru. Depuis octobre 2024, un décret impose notamment aux organisations non gouvernementales d'inscrire leurs activités dans les priorités de développement définies par le gouvernement et d'informer les autorités locales de leurs actions. Si les autorités présentent ces dispositions comme un moyen d'améliorer l'organisation du secteur associatif, elles suscitent des préoccupations quant à l'autonomie des organisations de la société civile.

Les conditions de détention demeurent également un chantier important. Malgré la grâce accordée à un nombre élevé de détenus, les conditions dans les établissements pénitentiaires ne se seraient pas améliorées de manière significative. La question des garanties fondamentales des personnes privées de liberté reste donc posée.

Enfin, la nouvelle architecture institutionnelle continue

de susciter des débats sur l'équilibre des pouvoirs. Si le passage à la Cinquième République constitue une transformation majeure, l'opposition et certains acteurs de la société civile expriment des interrogations sur les mécanismes de contrôle de l'exécutif et les perspectives d'alternance.

Entre sécurité et libertés

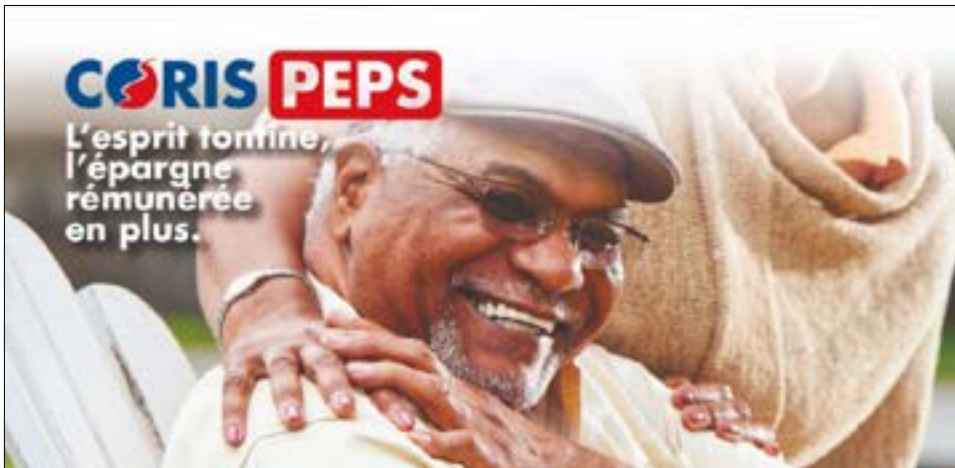
La situation sécuritaire dans le nord du Togo constitue une contrainte supplémentaire. Face à la menace terroriste dans les zones frontalières, les autorités ont renforcé leur dispositif militaire et adopté des mesures de sécurité plus strictes. Le principal enjeu pour les prochaines années sera donc de parvenir à concilier la protection des populations et la sécurité nationale avec le respect des libertés fondamentales. La consolidation démocratique dépendra aussi de la capacité des institutions à garantir l'accès à l'information, la liberté d'expression, la participation citoyenne et le pluralisme.

Le bilan de 2025 apparaît ainsi contrasté : le Togo a enregistré des évolutions institutionnelles et plusieurs mesures favorables à la participation citoyenne et aux droits humains, mais doit encore répondre à des défis importants en matière de libertés publiques, de presse, de société civile, de détention et d'équilibre des pouvoirs. L'enjeu sera désormais de traduire les réformes engagées en garanties concrètes et durables pour les citoyens.

Affo-Djèlè Alarba



L'esprit tonine,
l'épargne
rémunérée
en plus.



Commencez
aujourd'hui
Réalisez demain.

5%
ÉPARGNE
RÉMUNÉRÉE

à partir
10 000
FCFA



www.coris-holding.com



8283

Offre soumise à conditions



VOTRE CARTE DEVIENT VOTRE COUVERTURE

HORS DU TOGO



INFO : 8283



Assistance
médicale



Rapatriement



Avance
de fonds



Perte & vol
de bagages



Couverture
monde entier



Assistance
24h/7

La Banque Autrement

<https://coris.bank>

